

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS240

présenté par
M. Véran, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, substituer à la seconde occurrence du mot :

« des »

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel